

Vallée du Rhône et arc languedocien

Débat Public
Réunion territoriale

LES ENJEUX DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE

LYON –29 JUIN 2006

LA DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT (D.T.A.) DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

Une métropole menacée dans son ambition internationale et son développement :

- Une place modeste à l'échelle européenne
- Une situation géostratégique à conforter par un système de transports efficace
- Une organisation institutionnelle particulièrement complexe et fragmentée
- Un développement trop consommateur d'espace pour préserver le cadre de vie et l'attractivité
- Des contrastes forts entre territoires dynamiques et territoires en perte d'attractivité.

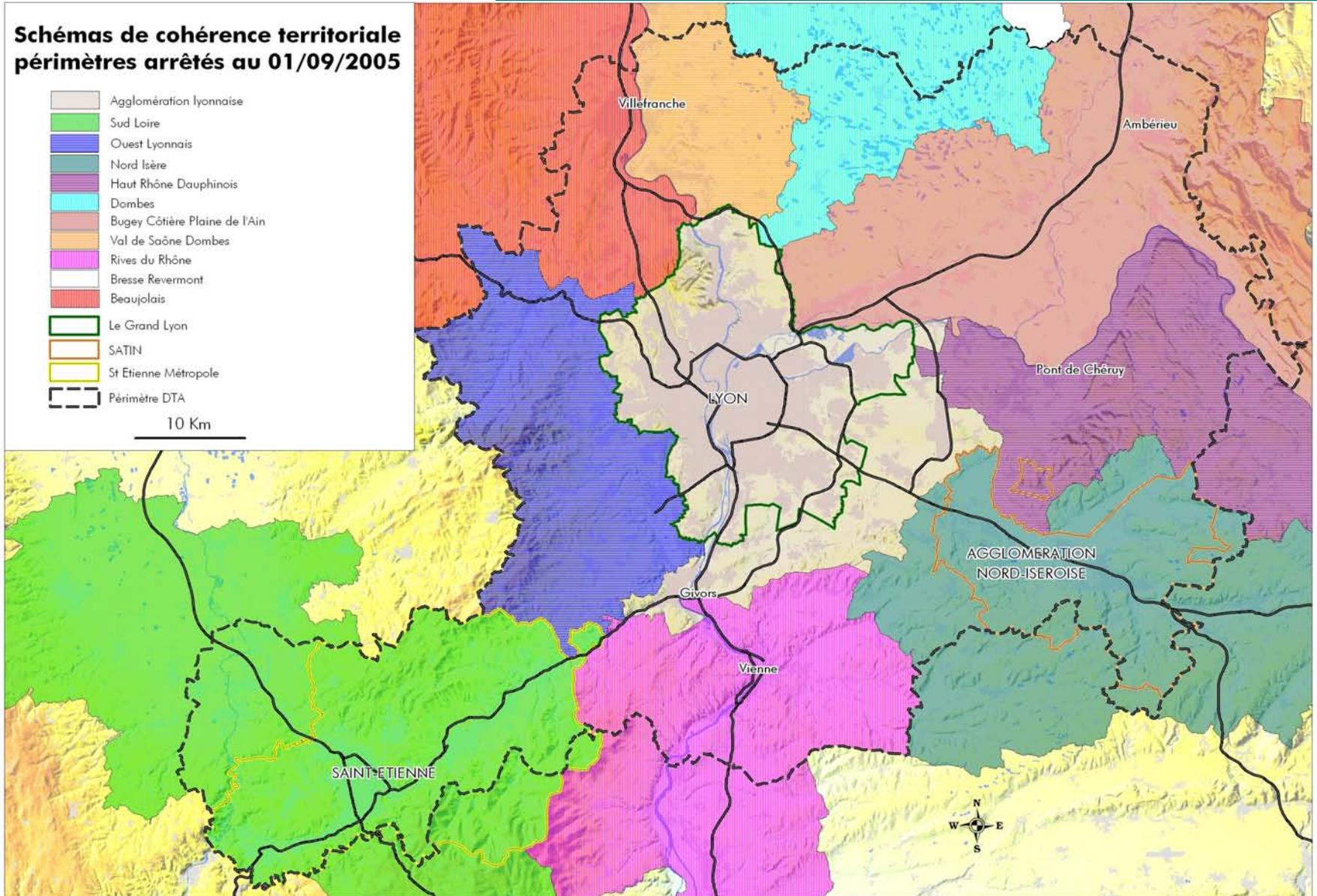
La DTA apporte, de façon ciblée et sélective, un cadre de réponses à l'échelle de l'aire métropolitaine

LE PERIMETRE DE LA D.T.A. DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

Schémas de cohérence territoriale périmètres arrêtés au 01/09/2005

-  Agglomération lyonnaise
-  Sud Loire
-  Ouest Lyonnais
-  Nord Isère
-  Haut Rhône Dauphinois
-  Dombes
-  Bugey Côtière Plaine de l'Ain
-  Val de Saône Dombes
-  Rives du Rhône
-  Bresse Revermont
-  Beaujolais
-  Le Grand Lyon
-  SATIN
-  St Etienne Métropole
-  Périmètre DTA

10 Km



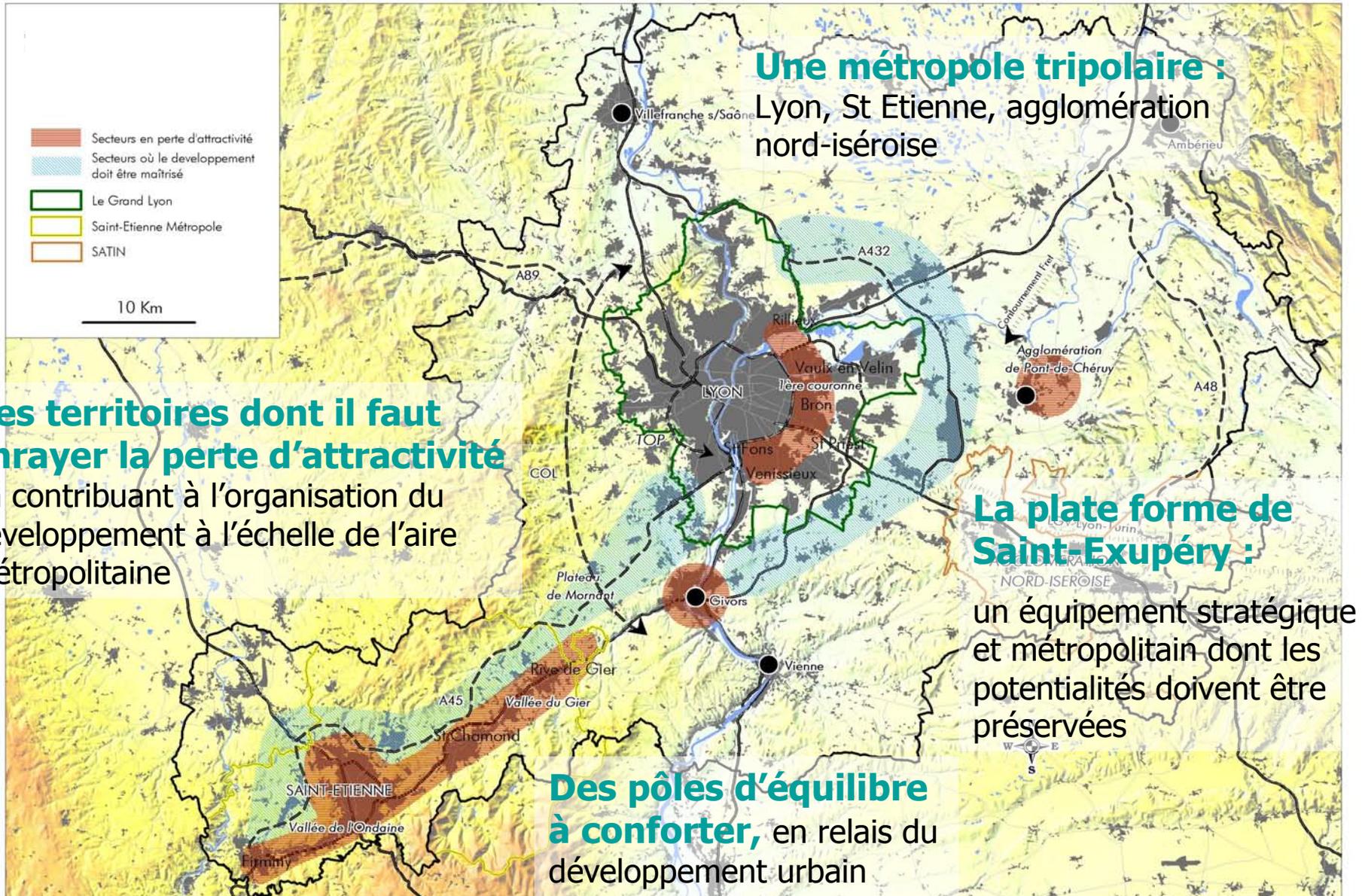
« L'Etat, partie prenante de ce projet considère comme essentiel de :

- Reconnaître et soutenir la métropole lyonnaise comme métropole internationale, notamment en contribuant à y développer des fonctions de commandement et de rayonnement
- Garantir le maintien de toutes les potentialités de développement et d'évolution de la plate forme multimodale de Saint Exupéry
- Participer à la structuration multipolaire de la métropole, s'appuyant sur Lyon, Saint Etienne et l'agglomération nord-iséroise
- Reconquérir les territoires en perte d'attractivité

« L'Etat, partie prenante de ce projet considère comme essentiel de :

- Lutter contre l'étalement urbain et améliorer le cadre de vie
- Réaliser les contournements autoroutier et ferroviaire dans le cadre d'un système de transport favorisant le report modal et cohérent avec le projet de développement métropolitain et réaliser la ligne ferroviaire transalpine
- Mettre en œuvre une politique permettant de conserver et de valoriser les espaces naturels et agricoles majeurs tout en les reliant mieux ensemble »

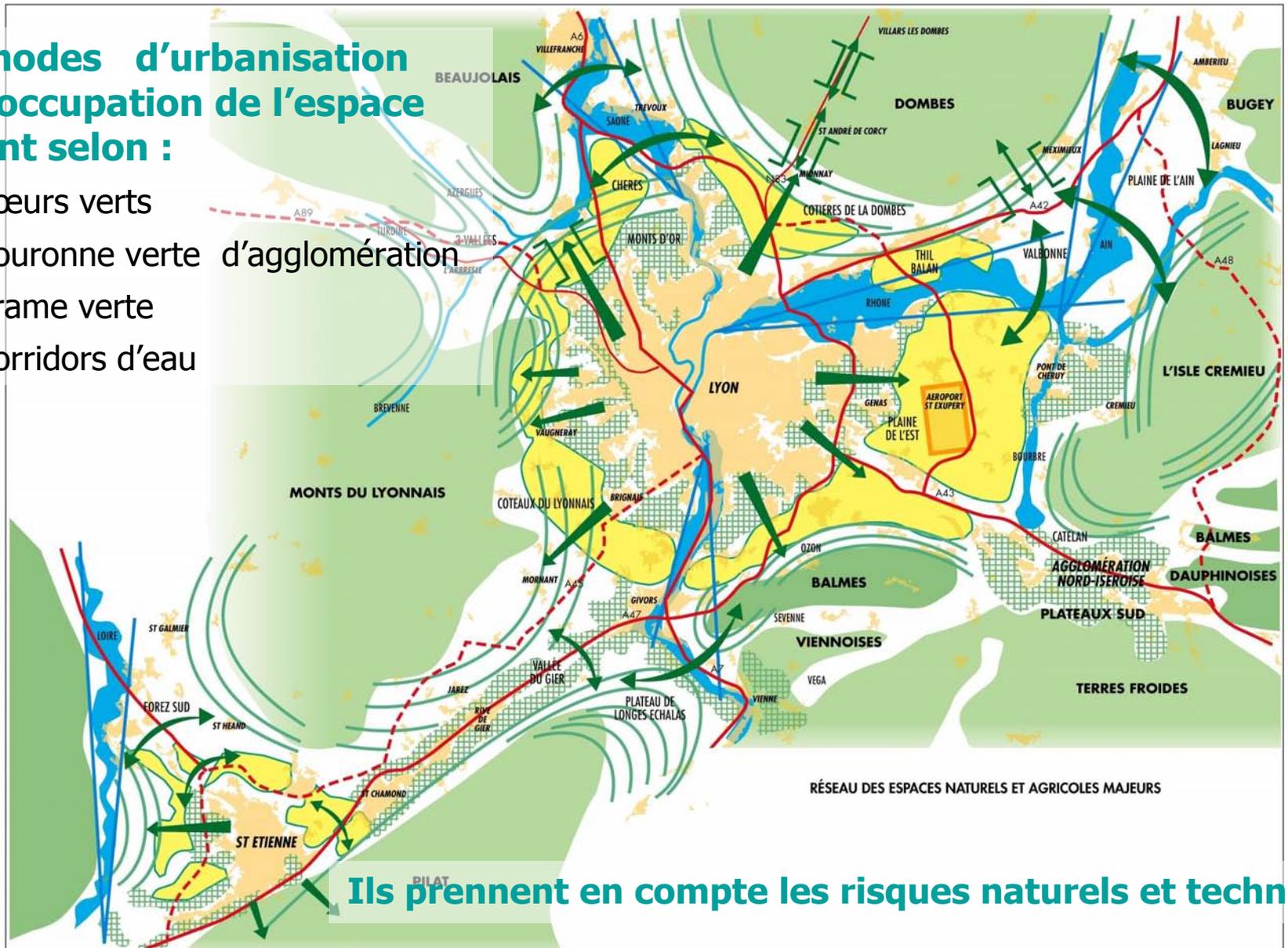
L'ARMATURE URBAINE



LES MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Les modes d'urbanisation ou d'occupation de l'espace varient selon :

- Cœurs verts
- Couronne verte d'agglomération
- Trame verte
- Corridors d'eau



Ils prennent en compte les risques naturels et techniques

La DTA décline les orientations du CIADT de 2003

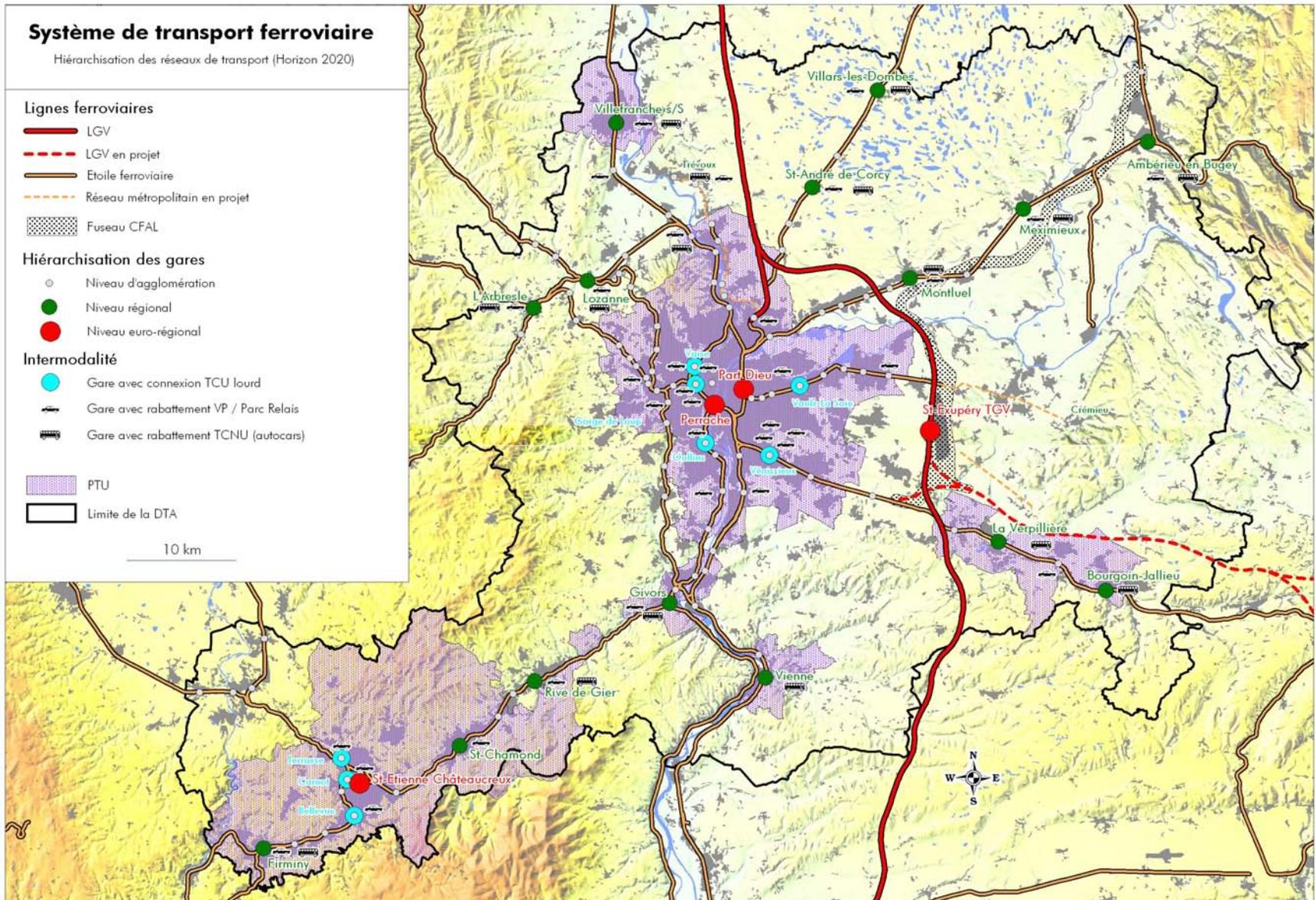
- les contournements ferroviaire et autoroutier de Lyon
- des infrastructures à réaliser pour répondre aux besoins internes de la métropole (achèvement TOP, COSE, développement offre TC)
- des infrastructures à réaliser pour répondre aux besoins régionaux (desserte ferrée aéroport et offre ferroviaire voyageurs et marchandises, offre fluviale)

La DTA décline les orientations du CIADT de 2003

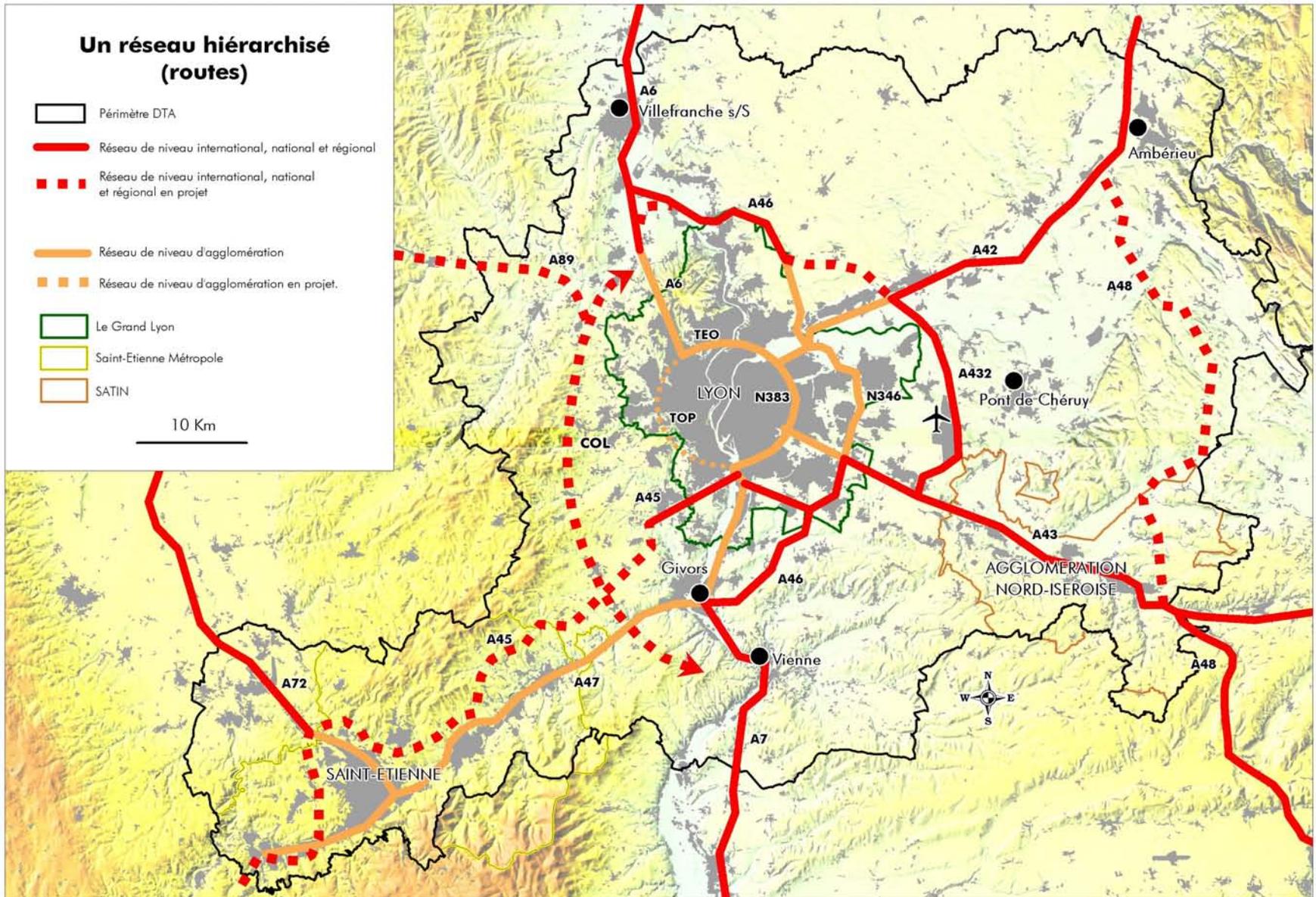
- des infrastructures à réaliser pour répondre aux besoins internationaux et nationaux (maillon A48, A 432, A 45 & A 89, LGV Lyon-Turin et branche sud Rhin-Rhône)
- des modalités de gestion et d'exploitation du réseau routier cohérentes avec les principes d'aménagement

La DTA hiérarchise le réseau routier et en déduit des niveaux de service

SYSTÈME DE TRANSPORT FERROVIAIRE ET ROUTIER - 3



UN SYSTÈME DE TRANSPORT FERROVIAIRE ET ROUTIER - 4



Vallée du Rhône et arc languedocien

Débat Public
Réunion territoriale

LES ENJEUX DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE

LYON –29 JUIN 2006